

## La bonne nouvelle

### L'aide à l'achat de vélos électriques démarre mardi



| PHOTO : OUEST-FRANCE

Actée en conseil communautaire du Choletais le lundi 15 mars, l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) démarrera mardi 20 avril. À destination des habitants majeurs, ce coup de pouce, à hauteur de 25 % du prix d'achat, est plafonné à 250 €.

La subvention est conditionnée à un achat du deux-roues auprès d'un vélociste partenaire, mais sans aucune condition de ressources. Cette

aide sera versée à compter de juin 2021.

Transports publics du Choletais, en charge du réseau Choletbus et de la politique de déplacements des vingt-six communes de l'Agglomération du Choletais, gèrera sa mise en œuvre.

Pour rappel, les habitants du Choletais ont aussi la possibilité de louer un VAE à l'espace mobilité durable, au tarif de 35 € mensuel ou 350 € à l'année.

Ouest France – Lundi 19 avril 2021